

À partir de 50 ans, je m'informe !

Le dépistage du cancer du côlon

Information sur le programme
de dépistage de votre canton



swiss
cancer
screening

Que dois-je savoir sur le cancer du côlon ?

C'est le troisième cancer le plus fréquent en Suisse. Chaque année en Suisse, le cancer du côlon touche 4'300 personnes et 1'700 personnes meurent des suites de ce cancer. La plupart des cas de cancer du côlon se déclarent après l'âge de 50 ans.

De petites excroissances peuvent apparaître dans le côlon. Elles sont appelées polypes. La majorité des polypes sont sans danger pour la santé. Seuls quelques-uns d'entre eux évoluent lentement en cancer. Ce type de polype est appelé adénome.

Pourquoi le dépistage du cancer du côlon est-il si important ?

- Diminution du nombre de personnes atteintes d'un cancer du côlon.
- Traitement contre le cancer du côlon moins éprouvant.
- Diminution du nombre de décès dus au cancer du côlon.

Sans dépistage : 2 personnes sur 100 meurent du cancer du côlon avant l'âge de 80 ans.

Avec un dépistage régulier : moins d'1 personne sur 100 meurt du cancer du côlon avant l'âge de 80 ans.

Quels sont pour vous les avantages de participer au programme de dépistage du cancer du côlon ?

- Si le résultat de l'examen est normal, vous serez rassuré-e.
- Si le résultat de l'examen est anormal, vous serez informé-e des bilans à faire.
- Lors de l'examen par colonoscopie, il est possible d'enlever des lésions précancéreuses. Cela réduit votre risque de développer un cancer du côlon.

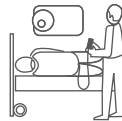
Les examens de dépistage

Dans certains cantons, seul le test FIT est disponible. Renseignez-vous auprès de votre canton.



Test de recherche de sang occulte dans les selles (appelé FIT)

À un stade précoce, le cancer du côlon cause souvent de petits saignements. Mais ce sang n'est pas visible à l'œil nu dans les selles, c'est ce qu'on appelle le « sang occulte ». Le test FIT permet de mesurer les traces de sang dans les selles.



Coloscopie

Examen endoscopique du côlon

C'est un médecin spécialisé qui fait la coloscopie (gastroentérologue). Lors de l'examen, le médecin introduit un tuyau dans l'intestin en passant par l'anus. Le tuyau est équipé d'une petite caméra qui permet au médecin d'observer tout l'intestin.

Comment se passe le dépistage ?

Avez-vous décidé du type d'examen que vous souhaitez effectuer ?

Voici son déroulement :



Vous avez décidé de faire le test de recherche de sang occulte dans les selles (FIT)



Allez dans une pharmacie et faites-vous conseiller :

- On vous inclut au dépistage.
- On vous explique le test.
- On vous donne le test et le mode d'emploi à emporter chez vous.

OU



Prenez rendez-vous au cabinet de votre médecin de famille et faites-vous conseiller :

- Il ou elle vous inclut au dépistage.
- Il ou elle vous explique le test.
- Le test et le mode d'emploi vous sont remis soit auprès de votre médecin traitant, de votre pharmacien-ne ou par la poste.

OU



Par internet :

- Votre inclusion au dépistage est vérifiée.
- Vous recevrez le test et le mode d'emploi par la poste.

Chez vous, le test permet de prélever de manière simple une très petite quantité de selles et de l'envoyer directement au laboratoire.

Important : les femmes ne doivent pas faire le test pendant leurs règles. Cela risquerait de fausser le résultat.

Vous recevrez le résultat du test par courrier.

Il n'y a PAS de sang dans les selles.

C'est un **résultat négatif**, c'est-à-dire aucun signe de cancer avec ce test. 93 personnes sur 100 reçoivent un résultat négatif.

- Refaites le test tous les 2 ans.
- Si vous avez des **symptômes** entre-temps, allez consulter votre médecin.

Il y a du sang dans les selles.

C'est un **résultat positif**. Il faut rechercher la cause du sang dans les selles. Environ 7 personnes sur 100 reçoivent un résultat positif.

- Prenez rendez-vous avec votre médecin.
- Il ou elle vous conseillera une coloscopie.
- Le saignement a souvent d'autres causes que le cancer.



Vous avez décidé de faire la coloscopie



Prenez rendez-vous au cabinet de votre médecin de famille :

- Il ou elle vous conseille.
- Il ou elle vous inclut au dépistage.



Pour la coloscopie, on vous donne ensuite un rendez-vous au cabinet d'un médecin spécialiste.



Le nettoyage correct de l'intestin est très important pour l'examen. Avant la coloscopie, préparez soigneusement votre intestin :

- Avant l'examen, suivez le régime qui vous a été indiqué.
- Buvez le liquide (laxatif) prescrit afin de nettoyer l'intestin le soir qui précède l'examen et le jour de l'examen.

On vous examine et on vous donne ensuite le résultat.

Le médecin n'a rien trouvé.

C'est une coloscopie **normale**. Environ 70 personnes sur 100 ont une coloscopie normale.

- Refaites une coloscopie dans 10 ans.
- Si vous avez des **symptômes** entre-temps, allez consulter votre médecin.

Le médecin a trouvé des polypes ou un cancer.

C'est une coloscopie **anormale**. Environ 30 personnes sur 100 ont une coloscopie anormale.

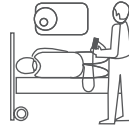
- Les polypes sont enlevés et ensuite examinés par un spécialiste [pathologiste].
- Si un cancer est détecté, il faudra faire d'autres analyses et examens.
- Votre médecin parlera avec vous de la marche à suivre.

Quels sont les avantages et les inconvénients des deux tests ?

FIT



Coloscopie



Avantages +	<ul style="list-style-type: none">• Il n'y a pas besoin de préparation.• C'est un test qui se fait facilement et rapidement à la maison.• On évite des coloscopies inutiles.	<ul style="list-style-type: none">• C'est la méthode de référence pour détecter les polypes.• Le médecin peut enlever les polypes directement lors de l'intervention avant qu'ils n'évoluent en cancer.
Peut-on faire confiance à ce test ?	Si on refait le test tous les 2 ans, il est fiable.	Les résultats sont fiables si vous respectez bien la préparation chez vous.
Inconvénients -	<ul style="list-style-type: none">• Il faut refaire le test tous les 2 ans.• Si du sang est découvert, il faudra faire une coloscopie pour vérifier ce qu'il en est. Le saignement peut avoir une cause bénigne. Le temps d'attente jusqu'à votre bilan de contrôle peut créer de l'inquiétude.	<ul style="list-style-type: none">• Il y a un petit risque de complications sévères (perforation de l'intestin ou forte hémorragie). Cela arrive dans environ 2 coloscopies sur 1000.• Si on vous donne un calmant, vous n'aurez pas le droit de conduire pendant 12 à 24 heures.

Limites

Il n'existe pas de test qui détecte à 100 % tous les cancers à un stade précoce. Il y a toujours un risque de développer un cancer dans la période qui s'écoule entre deux examens de dépistage. C'est pourquoi il est important de consulter votre médecin, si vous avez des **symptômes**, comme :

- Du sang dans les selles.
- Des troubles digestifs, troubles du transit.
- Vous allez à la selle plus souvent ou moins souvent que d'habitude.
- Une perte de poids inexplicquée.
- Une fatigue durable.

Participation

Vérifiez si l'offre de dépistage est adaptée pour vous du point de vue médical.

	Oui	Non
Avez-vous l'un des symptômes suivants : sang dans les selles, troubles digestifs ou transit inhabituel (douleurs, diarrhées ou constipation), selles plus ou moins fréquentes que d'habitude, perte de poids inexplicquée, fatigue durable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous un antécédent personnel de cancer du côlon ou de polype qui doit être surveillé régulièrement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous un risque génétique connu de cancer du côlon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous suivi-e pour une maladie inflammatoire du côlon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous répondu OUI à une ou plusieurs questions ?

Dans ce cas, parlez avec votre médecin de famille de la marche à suivre.

Avez-vous répondu NON à toutes les questions ?

Si vous avez entre 50 et 69 ans, vous pouvez participer au dépistage organisé. Le dépistage vous permet d'avoir de fortes probabilités d'éviter le cancer du côlon ou de le détecter à un stade précoce avec de bonnes perspectives de traitement.

- Certains cantons et certaines régions ont un programme organisé de dépistage du cancer du côlon. Vous pouvez vérifier si un tel programme existe dans votre canton en utilisant le lien ci-dessous :
www.swisscancerscreening.ch/fr/offres-dans-votre-canton.
- Dans les régions sans programme organisé, renseignez-vous auprès de **votre médecin ou de votre pharmacien-ne**.

Combien coûte l'examen de dépistage ?

En principe, les deux examens de dépistage sont pris en charge par les caisses maladie pour les personnes entre 50 et 69 ans. Si vous faites votre examen dans le cadre d'un programme organisé, vous ne payez pas de franchise. Informez-vous sur les coûts exacts et l'offre de votre programme. Tous les programmes ne proposent pas les deux types d'examen.

Pour plus d'information

- **Swiss Cancer Screening** et **programmes organisés** : www.swisscancerscreening.ch
- **Ligue contre le cancer** : www.liguecancer.ch
- **Ligue Gastrointestinale Suisse** : www.gastromed.ch
- **Votre médecin de famille ou votre pharmacie**

**swiss
cancer
screening**

Swiss Cancer Screening

Effingerstrasse 40

CH-3008 Bern

T +41 31 511 49 30

info@swisscancerscreening.ch

www.swisscancerscreening.ch